

La médiation

Pour résoudre un conflit ou une difficulté relationnelle à l'aide d'un tiers impartial

Qu'est-ce que c'est ?

La médiation est l'accompagnement, par un tiers impartial, de personnes prises dans un conflit, ou une difficulté relationnelle.

Le médiateur assure un cadre d'intervention dans lequel les « médiateurs » peuvent confronter leurs points de vue, exprimer les émotions ressenties, et collaborer de manière créative à la recherche commune d'une solution originale, permettant à chacun de satisfaire ses besoins et intérêts.

On peut également voir la médiation comme une « négociation assistée ».

A quoi ça sert ?

D'abord à retrouver une communication, à s'écouter et s'entendre.

Ensuite, si souhaité, à se diriger ensemble vers un accord "gagnant-gagnant".

La médiation rend aux personnes le *pouvoir sur leurs conflits* : avancer à leur rythme et jusqu'où elles le désirent, dans la reprise d'une meilleure communication et éventuellement en direction d'un accord.

(Inspiré du Groupement Pro Médiation GPM)